

ANNEXE 1

RÈGLEMENT DES PRÉSÉLECTIONS

Vous devez remettre au secrétariat de M. le Proviseur, pour le **MARDI 12 DECEMBRE 2017, avant 12H, un dossier par équipe** constitué des pièces suivantes :

- **la fiche d'inscription ci-jointe** (faire des photocopies en cas de plusieurs équipes inscrites dans une même classe. Il n'y a pas de limite)
- **une clé USB** (support qui vous sera restitué) contenant quelques pages web sur le thème proposé, disponible en ligne à partir du mardi 14 novembre à 18h00 sur le site des 24h du net (<http://www.remibelleau.com/24hnet/>) nous démontrant vos capacités techniques et **surtout créatives** concernant la création de sites web.
- **ATTENTION !! Dans tous les cas, la taille totale des fichiers constituant votre site web ne doit pas excéder 15 Mo.**
- **une lettre de motivation dactylographiée**, d'une page maximum, sur ce qui vous a poussé à vous inscrire à ce concours, et qui pourrait nous inciter à vous choisir plutôt qu'une autre équipe.

❶ Le site et la lettre de motivation ne doivent en aucun cas porter mention ni des noms ni des classes des membres de l'équipe pour respecter l'anonymat des productions.

Consignes :

- Votre site web doit être optimisé, en termes de définition d'images notamment, de façon à ne pas dépasser 15 Mo sans compression de fichiers.
- Toute liberté vous est donnée sur le contenu, dans la limite du respect des règlements en vigueur, notamment concernant le droit de propriété intellectuelle et le droit à l'image.
- Les fichiers fournis doivent pouvoir être lus par une version récente du navigateur Mozilla Firefox sur un ordinateur du lycée et comporter une page d'accueil nommée « index.htm » ou « index.html ». Il devra être optimisé pour un affichage en 1024 x 768.
- Le texte de la lettre de motivation ne doit pas être manuscrit, mais toute liberté vous est donnée dans la présentation de ce document d'une page maximum. Pertinence et créativité seront parmi les critères retenus par la commission de sélection.

N.B.1. : L'anonymat de votre dossier de pré-sélection sera assuré par Mme Remond-Auffray, secrétaire de direction, qui attribuera un numéro à chaque dossier remis. Elle seule disposera de la correspondance avec la composition des équipes concernées.

N.B.2. : A l'issue des présélections, 10 équipes seront retenues. 3 places sont réservées aux terminales, 3 places aux premières, 3 places aux secondes et 1 place aux BTS. Si après les présélections, des places restaient vacantes sur un ou plusieurs niveaux, elles seraient remises en jeu pour tous les élèves. Si une équipe est constituée d'élèves de 2 niveaux, c'est le niveau majoritaire qui prévaut. Si une équipe est constituée d'élèves de 3 niveaux, c'est le niveau de l'élève le plus jeune qui sera pris en compte.